

LE PUBLICISTE.

DECADI 20 Vendémiaire, an VII.



Continuation des préparatifs militaires dans les Etats-Unis d'Amérique. — Ravages de la peste à Philadelphie. — Extrait d'une lettre de New-York sur les dispositions du peuple américain. — Rixe élevée entre quelques soldats français de la garnison de Turin. — Détails sur la situation du Cap. — Organisation par le général Bugeaud d'une cavalerie composée de quinze mille Arabes.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 25 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêts du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des suppléments qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, sans de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n°. 426, butte des Moulins, à Paris.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

De Philadelphie, le 29 thermidor.

Notre gouvernement poursuit ses préparatifs militaires. Environ deux millions de dollars ont été votés pour fortifier les côtes, acheter des canons, des petites armes & des munitions. On a levé 13,000 hommes, auxquels il en sera joint 10,000 autres, si les hostilités recommencent. Quatre-vingt mille hommes de milice ont ordre de se tenir prêts. L'armement dans les ports achevé, il y aura neuf grandes frégates, douze sloop de 20 à 24 canons, six de 16 à 18, environ dix cutters, & beaucoup de galères; en tout 48 bâtimens de guerre.

La fièvre jaune exerce ici de nouveaux ravages. Trente-huit personnes sont mortes en un seul jour. Tout fuit de la ville. Le président John Adams a quitté aussi cette capitale, & s'est retiré à sa campagne de Quincy.

Extrait d'une lettre écrite par un français résidant à New-York, le 18 fructidor.

Depuis l'ajournement du corps législatif, il ne s'est rien passé de remarquable. Malgré l'influence du président, le congrès s'est gardé d'aller aussi loin que le parti anglais vouloit le conduire. De toutes les mesures qui lui ont été suggérées, il n'a pris que celles qui étoient conformes à l'opinion accréditée d'une attaque de notre part, & à la nécessité de réprimer sur les côtes des Etats-Unis les déprédations commises par les corsaires de nos colonies.

On exécute d'ailleurs avec assez de mollesse les dernières loix rendues. Malgré celle qui permet la déportation des étrangers suspects, le pouvoir exécutif n'a encore osé faire arrêter personne. On a suspendu l'exequatur de nos consuls. Mais on les laisse exercer leurs fonctions intérieures. Les frégates et bâtimens armés des Etats-Unis n'ont jusqu'ici pris qu'un seul corsaire, qui a eu l'imprudence de s'engager dans la Delavare. L'équipage est traité avec beaucoup d'humanité. Ces bâtimens ont déjà

fait différentes croisières le long des côtes. On met beaucoup plus d'activité à l'armement des milices et à discipliner la petite armée de dix mille hommes dont Washington a accepté le commandement. Je crois que toute cette agitation fera place bientôt aux regrets de la dépense qu'elle aura occasionnée.

Le directoire exécutif veut-il prouver qu'il n'a jamais pensé à exciter des troubles civils dans les Etats-Unis; qu'il ne s'y est lié à aucune faction; qu'il n'a médité aucune attaque; qu'il n'a point encouragé le pillage commis dans nos colonies & les déprédations exercées par les corsaires? Le moyen en est simple; qu'il voie de la hauteur où il est élevé les provocations d'un gouvernement excité par l'Angleterre; qu'il manifeste l'intention persévérante de rendre justice en l'obtenant; que le départ de M. Gerry, qui a l'ordre de revenir, & à qui il est défendu de rien conclure, ne soit qu'une occasion nouvelle d'opposer l'esprit de conciliation à l'irritabilité du gouvernement américain. Il verra bientôt que ce gouvernement même, fâché de son imprudence, s'il a été la dupe des instigations anglaises; embarrassé de sa responsabilité, s'il est coupable de mauvaise foi, se pressera de mettre un terme aux différends qui divisent les deux pays. On est déjà bien las ici de tout l'appareil militaire; & à mesure qu'on s'apercevra que cet appareil n'avoit point d'objet, le cri général sera pour renouer des liaisons amicales avec la France.

Le président continue dans ses réponses aux adresses qui lui arrivent, à parler avec une extrême aigreur de notre république & de nos loix sur la course. Un homme qui l'approche de près, m'assure qu'il ne tient ce langage que pour monter l'esprit public, & dans la conviction que notre déclaration de guerre est en chemin.

Quoi qu'il en soit, le cabinet britannique merveilleusement servi par son ministre plénipotentiaire à Philadelphie, par ses consuls, par ses agens nombreux, s'attache toujours à disposer le peuple à l'alliance projetée, & entretient les papiers publics sur le ton qu'ils ont pris depuis long-tems. Il n'y a pas un mot sur les Etats-Unis, dans les gazettes françaises qui parviennent ici, qui ne fournisse matière à un commentaire insidieux. On interprète des paragraphes insignifians, comme s'ils émanoient du directoire. Les Anglais, par exemple, s'efforcent de persuader aux Américains que l'intention du directoire est de leur interdire toute navigation, s'il parvient à détruire la marine anglaise. Ils corportent ici un plan d'incendie depuis Savanach jusqu'à Portsmouth, qu'ils attribuent à notre gouvernement. Mais toutes ces ruses

de leur part, toute l'irritation réelle & simulée du gouvernement des Etats-Unis, toute la fermentation artificiellement crée dans l'esprit du peuple, ne peuvent allumer sérieusement; si le directoire a suivi la ligne que je présume. Il tient dans ses mains le sort d'un magnifique pays, appelé à un grand degré de puissance future. Par la guerre, il le jettera dans la balance des monarchies; par la paix, il y consolidera le républicanisme. Les Américains seroient bientôt tous Anglais par la peur des Français: ils veulent n'être qu'Américains, si nous nous reconcilions avec eux.

Malgré la crise du jour & la défaveur jetée sur tous ceux qui ne regardent pas le président comme infallible, on voit percer la véritable opinion nationale dans les élections commencées pour le renouvellement d'un tiers des membres du congrès qui entrera en session en germinal prochain. Le peuple y porte des hommes bien connus par leur républicanisme; & cette marche sera d'autant plus générale, qu'on sera plutôt rassuré sur les intentions de la France. Les membres du congrès actuel ont encore une séance à tenir avant le renouvellement. C'est une raison de plus pour négocier au lieu de combattre. Le nouveau tiers qui s'y amalgamera en germinal, trouvera la prévention des deux tiers restans à-peu-près dissipée, & la réconciliation effectuée n'en sera que plus à l'abri des manœuvres ultérieures de l'Angleterre.

ITALIE.

De Turin, le 4 vendémiaire.

Manifeste du gouverneur de cette ville, en date du 4^e jour complémentaire.

« Sa majesté ne desirant rien autant que de maintenir la sûreté & la tranquillité publique, a pris toutes les mesures & précautions qu'elle a cru nécessaires & convenables à cet égard, & nous a chargés en même-tems d'annoncer nouvellement par un manifeste à tous les habitans de cette capitale, de ses fauxbourgs & territoire, de devoir absolument s'abstenir de toute provocation ou insulte quelconque qui puisse compromettre la tranquillité publique, en invitant en outre tous les bons & fideles citoyens à ne fréquenter aucun des endroits où ils pourroient être compromis, & particulièrement à ne pas prêter l'oreille aux propos que des mal intentionnés, dont quelques-uns abusent de la cocarde française, répandent à dessein pour allumer le public. Sa majesté attend aussi de la loyauté du gouvernement français qu'il contribuera à maintenir & à raffermir toujours de plus en plus la bonne harmonie qui doit exister entre deux gouvernemens & alliés ».

Extrait d'une autre lettre de Turin, du 9 vendémiaire.

Hier, à l'heure de la promenade, hors de la porte Susine, quelques soldats français ayant pris querelle entre eux, furent arrêtés par des Piémontais & remis à des sous-officiers français qui se chargèrent de les ramener à la citadelle. Une grande affluence les suivit jusques près de la porte dite de Secours, où un piquet placé de côté dans les ouvrages extérieurs de la fortification, croyant sans doute que ce rassemblement annonçoit des vues hostiles, fit feu dessus, & blessa sept ou huit de ceux qui le composoient. Les autres prirent la fuite, & rencontrant des soldats français, leur jetterent des pierres. Heureusement ils n'avoient pas d'autres armes: l'irritation gagna bientôt les habitans de la ville & des fauxbourgs. Mais les mesures les plus promptes & les plus énergiques furent prises par

le gouvernement; & les moyens de persuasion employés par les personnes qui ont le plus de popularité, pour venir les suites de ce funeste mal-entendu. De leur côté les Français firent des dispositions analogues avec beaucoup de sagesse; & immédiatement après l'événement sur l'invitation des officiers piémontais, le chef de brigade Kister fit avec eux la visite des cartouches & des canons des corps-de-garde & des sentinelles piémontaises dans le voisinage de la citadelle, pour se convaincre que le mal n'étoit pas venu de ce côté.

POLOGNE.

Des bords de la Vistule, le 1^{er} vendémiaire.

Tout annonce que la cour de Pétersbourg va jouer un rôle très-actif dans les affaires de l'Europe. L'armée russe est occupée depuis 3 jours à passer le Bog, rivière qui forme la frontière entre la Russie & l'Autriche du côté de la Lithuanie. Cette armée se trouve actuellement sur le territoire de la Gallicie occidentale. Plusieurs mille hommes sont déjà arrivés à Terespol. La marche de ces troupes doit être dirigée par Cracovie, la Moravie & la Bohême & une partie de l'Autriche. L'on avoit dit d'abord qu'une colonne passeroit par les états prussiens; mais la cour de Berlin ayant déclaré qu'elle vouloit observer l'exacte neutralité, les troupes russes ne prendront d'autre route que celle des pays de la domination trichienne. Cette marche & ce passage sont le résultat d'une convention conclue à Vienne par le prince Reppach.
(Extrait de la gazette de Francfort.)

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 9 vendémiaire.

Les exportations de cette ville pour l'Angleterre sont la plus étonnante activité.

Il vient de paroître un édit de la cour de Berlin, qui règle les mariages des officiers subalternes, & qui est beaucoup de sensation.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 11 vendémiaire.

A la séance du 6 de ce mois de la première chambre il fut arrêté, sur le rapport de la commission d'examen des lettres de créance, que diverses assemblées primaires du district de Nieuwersluis, dont la formation a été effectuée, seront de rechef convoquées, et qu'ensuite les électeurs se réuniront pour nommer un représentant.

A celle du 7, on fit lecture d'une lettre de l'administration de la ci-devant province d'Overyssel, dénonçant le ministre de la justice, l'ex-directeur intermédiaire Tadama, accusé d'avoir, de son autorité privée, obtenu le sursis à l'exécution d'une résolution du conseil de justice dans la municipalité de Zwoll, malgré que la première chambre eut rejeté ce sursis.

Renvoyé au directoire avec ordre d'enjoindre au ministre de retirer le sursis.

Sur le rapport d'une commission, l'assemblée forma en résolution la demande faite par divers ministres du culte protestant, de pouvoir toucher leurs appointemens.

Renvoyé avec urgence à la seconde chambre.

A celle d'hier de la première chambre, on renvoya l'examen d'une commission, composée de Pompe, Meerdervoort, de Hartvelt, et de Meiners, le refusé par la seconde de sanctionner la résolution concernant

mesures à prendre pour renforcer la garde des législateurs. Cette question excite une certaine lutte d'opinions.

On fit lecture d'une lettre de l'assemblée électorale du district de Nieuwersluis, annonçant la nomination du citoyen Sikkel. — Renvoyé à la commission d'examen des lettres de créance.

Notre directoire vient de nommer secrétaire général le citoyen Hultman, à la place du citoyen Dassevael, à qui on a conféré le poste de premier commis.

Le bruit court que les Anglais ont dessein d'entreprendre une descente à Helvoet. La garnison de Rotterdam à ordre, de même que plusieurs autres, de se tenir prête à marcher au premier signal.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Lettre du citoyen Colom, au citoyen Boisrond jeune, représentant du peuple,

Au Cap, le 20 floréal.

Je profite, mon cher Boisrond, de l'occasion d'un Américain qui part à l'instant de cette rade, pour vous dire que les trois frégates parties de Brest, le 30 pluviôse, sont toutes arrivées le 18 germinal. Nous avons été à San-Domingo, où nous restâmes cinq jours. Le général Hédoeville devoit de-là se rendre ici par terre. Il est arrivé le 30. Le premier floréal il a été reçu de toutes les autorités militaires & administratives, au bruit du canon & des réjouissances du peuple, qui paroissoit satisfait; il se porte bien; sa renommée & ses vertus qui font devancé, jointes aux travaux infatigables, à l'attachement & au dévouement du général Toussaint-Louverture, donnent les plus heureuses espérances pour la tranquillité publique. Vous apprendrez avec plaisir que ce jour les Anglais ont été forcés d'évacuer Saint-Marc, l'Archaye & le Port-Républicain: le pavillon tricolore flotte dans toute cette étendue. Nous avons espoir qu'avant peu ils sortiront du Môle et de Jérémie.

J'ai vu avec douleur les tristes résultats de la fureur des factions & des vampires qui ont si cruellement ravagé notre pays. Hors le courage, l'attachement au gouvernement & la culture, tout ici est dans un état déplorable. Il faudra toute la prudence, toute la sagesse & toutes les qualités du vertueux pacificateur de la Vendée pour débrouiller les affaires de l'administration, restaurer, mettre de l'ordre & ramener la confiance perdue. Le trésor est à sec, les magasins vuides, les militaires & officiers civils point payés: tout monroit aux arrivans une triste perspective; mais l'évacuation des ennemis va accélérer la mise en activité de la constitution. Les pays conquis n'auront peut être pas tant souffert que cette partie-ci. Nous avons actuellement l'espérance que tout s'acheminera au bien.

Malgré tous les désastres, la guerre, l'incendie, la famine & les entraves, la ville du Cap est plus d'à moitié rebâtie; la culture va bien; les productions, cette année, doubleront la précédente. L'on peut voyager jour & nuit sans crainte.

Les citoyens Raymond, Perrodin & Deville sont nommés députés au corps législatif.

De Brest, le 13 vendémiaire.

Une escadre anglaise a passé hier à la hauteur d'Ouessant. Elle est accompagnée d'un convoi assez considérable. On croit qu'elle est destinée à aller prendre possession de la Sicile, pour nous couper toute communication avec l'armée d'Afrique.

On n'a pas encore de nouvelles de notre division; mais d'après les vents qui ont régné, tout porte à croire qu'elle est arrivée à bon port.

L'ennemi recommence à paroître sur nos côtes, au nombre de dix bâtimens.

D'Ostende, le 16 vendémiaire.

On a eu, pour quelques instans, de l'inquiétude de voir renouveler des tentatives ennemies contre les côtes de cette partie de la république. Ce qui avoit donné lieu à ces alarmes, c'est l'apparition sur ces parages d'un fort armement anglais, dans lequel on remarquoit des bombardes & des canonnières. Il a croisé, pendant quelque tems, à la vue de ces côtes & celles de Dunkerque, comme pour y chercher un endroit favorable à un débarquement ou à une attaque; après quoi il s'est éloigné. On ne l'a plus vu depuis. Il est à présumer que c'étoit l'armement sorti dernièrement des ports de l'Angleterre pour une expédition secrète. Au surplus, il paroît aujourd'hui certain que l'ennemi, malgré les forces considérables qu'il a dans la mer du Nord, n'a encore rien osé entreprendre contre le Texel, comme il l'annonçoit avec tant de jactance.

De Paris, le 19 vendémiaire.

Une lettre particulière de l'armée de Buonaparte annonce que ce général suppléé par son génie & par une habile politique aux renforts que les circonstances & notre position dans la Méditerranée ne permettent de lui envoyer en ce moment. Il a déjà organisé une cavalerie de 15,000 Arabes, & une infanterie de plusieurs milliers de Calmoucks. Son armée est maintenant en Syrie.

C'est le brave Kleber qui commande en Alexandrie.

— Une lettre du citoyen Lachevardiere, consul de la république à Palerme, porte que le roi de Naples a prononcé la peine de mort contre ceux de ses sujets qui approvisionneroient les Français à Malthe.

— On dit que le citoyen Burnet, nommé agent du directoire à Cayenne et parti depuis peu, a été pris par les Anglais.

— Le journal intitulé : *la Correspondance*, publie les faits suivans, que nous donnons, sans les garantir en aucune manière :

« Nous recevons, dit-elle, par une lettre de Naples, en date du quatrième jour complémentaire, différens détails sur le combat d'Alexandrie et sur la situation de Naples et de l'Italie. Les résultats du combat naval sont absolument les mêmes que ceux déjà annoncés. Notre correspondant ajoute seulement, que les Anglais ont été obligés de brûler trois de nos vaisseaux tout-à-fait hors d'état de servir. Ainsi de treize, étant trois brûlés par eux, deux incendiés dans le combat, et deux sauvés, six seroient restés en leur pouvoir.

» Deux vaisseaux anglais portant le contre-amiral Blanquet-Duchayla et plusieurs autres officiers qui retournent en France sur parole, étoient entrés la veille dans le port de Naples. Le roi lui-même est allé à plus de deux lieues en mer à leur rencontre, et leur a prodigué les fêtes et tous les témoignages possibles de joie et de satisfaction.

» Tout est à la guerre, & la cour y paroît décidée. Elle a quatre-vingt mille hommes; & le fanatisme contre les Français est tel, qu'il rappelle avec horreur le tems des *vêpres siciliennes*. Les agens de la république ne peuvent rien obtenir. Leur courage & leur fermeté n'empêchent pas leurs compatriotes d'être insultés chaque jour.

Enfin les prêtres à la cour ont nationalisé la haine contre les Français.

» Les communications avec Malte sont ravies aux Français. On leur dit que toute l'isle, en apprenant le succès des Anglais, s'est insurgée contre eux. On convient cependant qu'ils tiennent toujours la ville & ses deux ports.

» D'un autre côté, il paroît que les troupes napolitaines vont incessamment se porter sur Rome ; & on craint que cette république n'ait pas les moyens de se défendre.

» La lettre est terminée par la nouvelle que *Buonaparte obtient des succès ; qu'il a battu les mamelucks, et que l'expédition va son train.* Elle ne donne à ce sujet aucun autre détail ».

— Les derniers couriers n'ont apporté aucune gazette de Londres. On remarque que la même suspension a voit en lieu, lors du premier débarquement des Français en Irlande ; les papiers qui l'annonçoient avoient tous été arrêtés, à leur passage sur le continent. Un tel indice prouveroit-il encore que notre second débarquement s'est heureusement effectué, comme on le présume ?

— On se rappelle que le nommé Diel avoit été, dans l'affaire du ravitaillement d'Ehrenbreitstein, condamné à mort avec un militaire mort d'avance. Sa sentence avoit été cassée, & il avoit été transféré à Mayence pour être jugé de nouveau ; mais le 5 de ce mois il a trouvé moyen de s'enfuir de sa prison & il en a profité. On prétend qu'il emporte plus d'un secret dont la révélation eût pu être dangereuse.

— Mangourit est à Rome. On prétend qu'il ne se pressera pas de se rendre à Naples, quoiqu'il y soit nommé chargé d'affaires.

— Le général Bessiere, qui commande à Lille, ne passe pas au commandement de Brest, comme on l'avoit annoncé.

— Les scellés apposés sur les presses du journal *Le Propagateur*, ont été levés aujourd'hui.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Arrêté du 13 vendémiaire, an 7.

Le directoire, considérant que les circonstances peuvent, d'un instant à l'autre, nécessiter la remise en activité des officiers qui jouissent du traitement provisoire déterminé par la loi du 26 fructidor an 5 ; qu'il est par conséquent indispensable de prendre des mesures pour que ces officiers soient sans délai placés de manière à recevoir & exécuter sur-le-champ les ordres qui pourroient leur être adressés par le gouvernement ;

Considérant aussi que le mode établi pour la comptabilité exige la connoissance exacte des lieux qu'habitent lesdits officiers, pour leur assurer le paiement du traitement qui leur est alloué par la loi précitée ;

Arrête, sur la proposition du ministre de la guerre :

1°. Tous les officiers, de quelque grade qu'ils soient, qui touchent le traitement de réforme provisoire, déterminé par la loi du 25 fructidor an 5, se rendront sans délai dans le domicile qu'ils avoient à l'époque de leur réforme,

Où, à leur choix, dans les communes de Lille, Metz, Strasbourg, Besançon, Grenoble & Rennes.

2°. Aussitôt qu'ils seront arrivés dans les communes de leur domicile ou celles précitées, ils en donneront avis au ministre de la guerre, à l'effet qu'il puisse assurer le paiement du traitement qui leur est assigné, & leur remettre, en cas de besoin, leurs ordres pour leur remise en activité.

3°. Ils seront tenus de donner connoissance des communes où ils se seront retirés, conformément aux articles précédens par une lettre adressée au ministre de la guerre avant le premier brumaire.

4°. Les traitemens de réforme ne seront payés que dans les lieux ci-dessus désignés.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen JOURDAN.

Séance du 19 vendémiaire.

Dubois (des Vosges) fait un rapport sur les moyens de remédier aux abus qui se sont introduits dans la perception du droit d'entretien des grandes routes, sur les réductions à faire au tarif de ce droit, & sur la manière de l'affermir.

Le conseil ordonne l'impression de ce rapport, & se forme de nouveau en comité général, pour continuer la discussion du projet que nous avons annoncé sur la vente d'une partie des forêts nationales. Aucun résultat n'a été rendu public.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DECOMBEROUSSE.

Séance du 19 vendémiaire.

Sedillez fait un rapport sur une résolution du 23 fructidor, qui confirme les élections faites par l'assemblée primaire scissionnaire du canton de Digne, département des Basses-Alpes, tenue les 1^{er}. & 2 germinal dans une des salles de la maison commune, & annule celles de l'assemblée réunie dans la ci-devant église. La commission propose le rejet.

La résolution est rejetée.

Le surplus de la séance est employé à la lecture de diverses résolutions envoyées par le conseil des cinq cents.

Bourse du 19 vendémiaire.

Rente viagère, 00 f. 00 c. — Rente provis. 17 fr. 75 c. — Tiers consol., 16 fr. 50 c. — Bons $\frac{1}{2}$, 2 f. 30 c. — Bons 2 fr. 28 c. — Bons $\frac{1}{4}$, 28 fr. — Le reste du cours est le même qu'hier.

Clémentine ou le Legs fatal, par John Scally, traduit de l'anglais par Perrine-Perruchot, orné de gravures. Prix, 1 fr. 50 c. 2 vol. in-16. A Paris, chez Raphel & Bertrandot, imprimeurs-braires, fauxbourg Honoré, n^o. 47 ; & rue Thionville, n^o. 17, presque en face de la rue Christine, au 7.

On trouve dans ce petit roman assez d'intérêt, de vraisemblance de mouvement, seuls moyens surnaturels. Le style est toujours pur, correct, élégant. L'épisode, qui remplit près d'un volume, est beaucoup plus attachant que l'histoire même : c'est dans ce moment sur-tout qu'il y a de l'intérêt, qu'on éprouve des émotions fortes qu'on suit avec plaisir des caractères bien tracés & des événemens vraisemblables. Le style y acquiert de la chaleur & s'élève avec le sujet.

A. FRANÇOIS.